



Collège d'Enseignement Secondaire (1er degré)

Le collège d'enseignement (scuola Media) secondaire dure trois ans et est composé par deux années et une troisième année pour s'orienter et faire une liaison avec le lycée. Le collège est fréquenté par des élèves de 11 ans jusqu'à 14 ans. L'inscription et la fréquence sont gratuites tandis que les livres sont payants. Les familles doivent également acheter le matériel scolaire (cahiers, stylos, tubes de peinture, etc.).

Il y a la possibilité d'avoir des aides économiques sous forme de chèques ou bourses d'étude pour acheter les livres et le matériel, les activités didactiques, les voyages et pour le paiement du transport et de la cantine. Il faut remplir le formulaire délivré par la Commune/ Ecole et le formulaire ISEE pour certifier le revenu familial.

Les élèves qui ont des problèmes économiques peuvent emprunter les livres pour l'année scolaire. Demandez au secrétariat s'il y a cette possibilité.

* INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez remplir le formulaire que vous remettra le secrétariat.

Ce formulaire reportera la date de naissance de vos enfants et d'autres informations qui vous seront demandées. (munissez-vous de votre passeport et/ou votre permis de séjour).

Munissez-vous des documents suivants :

- ✓ **Document d'identité de l'enfant** (si vous ne l'avez pas, emportez votre document d'identité)
- ✓ **Document de fréquence de l'école d'origine** (si vous ne l'avez pas le parent doit déclarer sous sa propre responsabilité la classe fréquenté au pays d'origine)

Au moment de l'inscription remplir les formulaires pour :

- ✓ le choix du type d'école;
- ✓ l'enseignement de la religion catholique
- ✓ l'inscription à la cantine scolaire

Dans certains cas pour la distribution et la rédaction des formulaires de la cantine adressez-vous à l'école, ou aux administrations locales : Commune, Comunità Montana.



* L'HORAIRE

De nombreuses écoles offrent deux possibilités d'emploi du temps et d'organisation scolaire; les parents peuvent choisir entre :

✓ l'école à "temps normal" :

30 heures par semaine, du lundi au samedi : de 8 h 15 à 13 h 15 ou du lundi au vendredi avec quelques retours à l'école l'après midi.

✓ l'école à "temps prolongé" :

prévoit le temps consacré aux repas et les cours de l'après-midi. Chaque école organise l'horaire sur 5 ou 6 jours avec différentes modalités.

La ponctualité est fondamentale. Demandez sans tarder l'emploi du temps de la classe de votre enfant.

* LE CALENDRIER SCOLAIRE

L'école dure 9 mois environ. Elle commence vers la mi-septembre et finit à la mi-juin. Il y a deux périodes de vacances : deux semaines à Noël (généralement du 23 décembre au 6 janvier) ; une semaine environ, à Pâques (en mars ou en avril). Il y a d'autres jours de vacances pendant l'année. L'école vous informera chaque fois avec un avis sur le cahier de texte.

Il faut toujours contrôler le cahier de texte.

* ABSENCES

Les absences doivent toujours être justifiées par les parents sur le livret des absences ou sur le cahier de texte. L'élève doit toujours présenter une justification signée des parents lorsqu'il rentre à l'école en retard ou lorsqu'il doit sortir avant la fin des cours.

* CE QU'APPRENNENT LES ENFANTS À L'ÉCOLE.

Les enfants étudient au collège d'enseignement secondaire : Italien, anglais (deuxième langue européenne), histoire, géographie, mathématiques, sciences et technologie, informatique, musique, art et image, éducation physique et sportive, religion catholique (facultative)

* APPRENDRE L'ITALIEN

Pour aider votre enfant à s'intégrer dans la classe et pour lui apprendre l'italien, les enseignants organiseront des moments personnalisés et des activités d'enseignement où votre enfant apprendra à parler et à écrire dans sa nouvelle langue.



* L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION CATHOLIQUE OU UN CHOIX ALTERNATIF

L'école italienne prévoit l'enseignement facultatif de la religion catholique. Au moment de l'inscription, les parents doivent déclarer s'ils décident :

- ✓ D'opter ou de ne pas opter pour cette matière d'enseignement.
- ✓ Des activités pédagogiques et formatives ;
- ✓ Des activités d'étude et/ou de recherche individuelle avec l'assistance d'enseignants ;
- ✓ De sortir de l'école.

* COMMENT SONT ÉVALUÉS LES RÉSULTATS SCOLAIRES

L'année scolaire est divisée en deux parties (2 quadrimestres) En janvier et en juin les enseignants établissent les appréciations sur la base des résultats scolaires de l'élève et préparent un "bulletin scolaire" avec des notes qui est remis aux familles.

En fonction des résultats que l'enfant a obtenu, il sera admis ou pas à la classe suivante.

* LES RÉUNIONS ENTRE PARENTS ET ENSEIGNANTS

Des réunions entre parents et enseignants sont organisés pendant l'année scolaire. Ces moments de rencontre sont très importants pour mieux parler et connaître le programme d'étude. L'école et la famille peuvent collaborer à l'éducation des enfants et à leur bonne intégration. Chaque classe, au début de l'année, élit un représentant des parents.

* ENTRETIEN

Les enseignants rencontrent régulièrement les parents pour parler du programme de la classe, de leurs élèves, de leurs difficultés et de leurs progrès.

Chaque enseignant communique aux parents le jour où il pourront aller à l'école pour parler de leur enfant. Les parents pourront aussi demander un entretien avec les enseignants ; s'il y a des difficultés de langue un médiateur culturel peut être présent.



* CANTINE

Dans presque toutes les écoles, il existe un service de cantine. Les parents paient pour le repas une somme qui diffère selon le revenu familial.

Il est possible de demander un régime spécial pour des raisons de santé (il faut un certificat médical) ou religieuses (il faut une déclaration des parents).

Il faut signaler chaque allergie.

Pour s'inscrire à la cantine, il faut remplir le formulaire délivré par le Secrétariat de l'école .

Pour toutes informations ou pour tout autre problème s'adressez au secrétariat de l'école.

